

# **NOUVELLES PREUVES pour REFUSER les PATHOGÈNES SYNTHÉTIQUES EXPÉRIMENTAUX anti-COVID**



**Et mettre fin à la DICTATURE SANITAIRE  
& au COUVRE-FEU TOTALITAIRE**

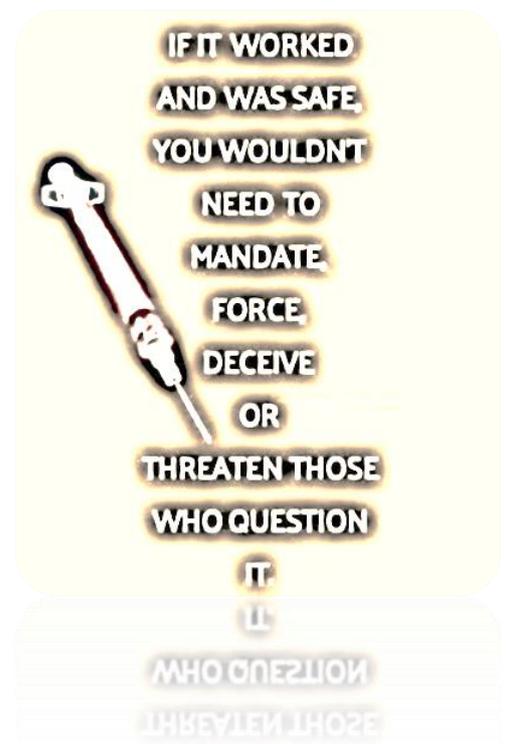
**ICI – MAINTENANT & D'OÙ NOUS SOMMES !**

**Dossier constitué par JBL1960**

**BIBLIOTHÈQUE PDF**

Février 2021

**SI LA VACCINATION ANTI-COVID FONCTIONNAIT ET ÉTAIT SÛRE, VOUS N'AURIEZ PAS BESOIN DE CONTRAINDRE, DE TROMPER OU DE MENACER CEUX QUI LA REMETTENT EN QUESTION !**



# Il y aura un après-Covid !



Claude Belot et Julien Beltoise sur le circuit de Haute-Saintonge.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Claude\\_Belot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Belot)

## CLAUDE BELOT (84 ans)

Président de la communauté  
des communes  
de Haute-Saintonge,  
Président honoraire  
du conseil départemental,  
Sénateur honoraire  
de la Charente-Maritime.

**Conseiller G<sup>al</sup> du canton de Jonzac de 1970 à 2008**

**Conseiller municipal de Jonzac depuis 1977**

**Président de La CC de La HS depuis 1993**

**Pdt du CG de La CM de 1994 à 2008)**

**Sénateur de La C-M de 1989 à 2014**

Il est temps de nous débarrasser de ce virus et de construire l'avenir. Cette pandémie ruine notre économie, détruit nos emplois, et nous gâche la vie. Si notre territoire a jusqu'ici été plutôt épargné sur le plan sanitaire, cette crise sans précédent provoque une légitime inquiétude et beaucoup d'angoisse. L'incapacité de programmer quoi que ce soit fragilise chacun d'entre nous.

Dans cette épreuve, nous devons néanmoins cultiver une forme d'optimisme. La vaccination constitue une vraie lueur d'espoir. En moins d'un an, le génie humain a réussi à mettre au point plusieurs vaccins efficaces. C'est une première dans l'histoire de la science et de la biologie. Retrouver le plus rapidement possible notre dynamique d'antan passe par une campagne de vaccination massive. L'objectif que la moitié au moins de la population soit vaccinée d'ici l'été me paraît indispensable. La communauté des communes a décidé de s'engager en mettant à disposition son centre des congrès pour accélérer la campagne de vaccination. Deux autres centres de vaccination sont opérationnels à Pons et Montlieu-la-Garde. A ce jour, nous vaccinons environ 200 personnes par jour en Haute-Saintonge. Nous avons la capacité de passer à 400 alors que l'agence régionale de Santé vient de notifier que nous ne disposerons que de 33 doses par jour pour les prochaines semaines. **Cette mobilisation exceptionnelle des professionnels de santé et des élus ne portera ses fruits que si l'État est en mesure de nous fournir les vaccins nécessaires !**

J'invite tous nos concitoyens – et particulièrement nos aînés de plus de 75 ans – à se faire vacciner et ne pas se laisser envahir par des peurs irraisonnées. Dépêchons-nous d'ouvrir l'après-Covid qui sera une période heureuse. Les solutions sont entre nos mains. Je note des signes d'espoir. Les touristes et les curistes n'ont pas oublié la destination Haute-Saintonge. A titre d'exemple, les Thermes de Jonzac ont enregistré plus de 10 000 réservations

au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (soit autant qu'en 2019 à la même période). Tout le monde attend avec impatience la réouverture des bars, des restaurants, des équipements culturels et de loisirs. C'est vrai pour les Antilles de Jonzac, les cinémas, le Casino ou les concerts à travers l'ensemble de la Haute-Saintonge. Cette crise nous aura obligés à être solidaires.

La fin de l'année 2020 a également été marquée par la fermeture programmée de l'entreprise Survitec (ex-Zodiac), à Chevanceaux. J'exprime ma profonde solidarité à tous les salariés qui traversent cette épreuve douloureuse. Comme acteur du développement économique, la communauté jouera son rôle comme nous l'avons fait hier pour assurer la pérennité de l'entreprise Metalit (Mirambeau) ou la régénération du site de l'ex-Wesper (Pons). L'expérience montre qu'il existe des solutions d'avenir. Nous nous battons pour y parvenir. Nous ferons preuve d'imagination pour initier des activités nouvelles comme nous le faisons aujourd'hui en créant une pépinière aéronautique.

Je suis optimiste sur les capacités de rebond de notre territoire qui dispose de nombreux atouts pour réussir. Nous surmonterons collectivement ces épreuves. Le courage et l'esprit de conquête ont fait de la Haute-Saintonge une terre d'avant-garde.

**Je souhaite à chacun d'entre vous une très belle année 2021, en gageant que le deuxième semestre soit plus heureux que le premier.**

PS : Le 27 janvier, jour où j'ai écrit ces lignes, l'Etat vient de nous annoncer qu'il ne pourrait pas nous fournir les vaccins pour les nouveaux candidats à la vaccination jusqu'à une date indéterminée. Cette incohérence de l'action de l'Etat et du Ministère de la Santé particulièrement ne peut pas durer.

# **NON ! LA SOLUTION N'EST PAS L'INOCULATION MASSIVE DE TOUTE LA POPULATION !**

**Encore moins en Charente-Maritime !**

Le département de la Charente-Maritime, de l'aveu même de Claude Belot, est l'un des départements qui a été, et continu, d'être le moins touché par la PLANDémie au COVID-19, et pour vérification, je vous laisse un lien de la propagande officielle ► <https://www.coronavirus-statistiques.com/stats-departement/coronavirus-nombre-de-cas-charente-maritime/>

Vous pouvez consulter ce lien pour affiner les stats, notamment sur le taux d'incidence ► <https://www.caducee.net/actualite-medicale/14761/covid-19-le-point-de-situation-epidemiologique-sur-le-coronavirus-sars-cov-2.html> mais notez bien que ces statistiques sont de toutes façons biaisées car vous n'avez aucun ratio tel que : Nbre de lits de réa/département. Le seul document officiel que j'ai trouvé est là ► <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/repartition-des-lits-de-reanimation-par-departement/> au 4 mai 2020 ICI, que vous pouvez compléter avec cet article LÀ.

Je vous laisse celui du réseau Sentinelles, beaucoup plus précis ► <https://www.sentiweb.fr/france/fr/?page=database> et sur lequel je me suis appuyée pour cette dernière publication ► <https://jbl1960blog.wordpress.com/2021/02/18/nouvelle-preuve-que-la-3eme-vague-imaginaire-est-fabriquee-pour-justifier-de-nouvelles-restrictions-sanitaires/> ;

Alors que, comme vous avez pu le vérifier par vous-mêmes dans ma publication du 15/02/21 : [PDF DES STATS COVID-19 : du mythe aux statistiques, 9 février 2021](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/stats-covid.pdf) ► À DIFFUSER SANS PITIÉ ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/stats-covid.pdf> (source anonyme, mis à la disposition de toutes pour analyse) : **Nous pouvons mettre fin à la DICTATURE SANITAIRE, au COUVRE-FEU TOTALITAIRE, aux gestes barrières, muselière, Test PCR, inoculation de pathogènes synthétiques expérimentaux de populations entières, pour notre contrôle VIA un passeport sanitaire ► IMMÉDIATEMENT !**

C'est pourquoi j'analyse les affirmations de Claude Belot, ci-dessous, qui reprend, mot pour mot, la propagande officielle, pour amener toute la population de la Communauté de communes de Jonzac (129 communes) à se faire vacciner, sans moufter, avec des pathogènes synthétiques expérimentaux, dont la liste des décès et des effets secondaires après vaccination ne cessent de s'allonger, alors qu'il est prouvé que la

létalité de cette PLANDémie n'est que de 0.05% pour près de 8 milliards d'humains !

Cette nouvelle preuve documentaire pour bien comprendre pourquoi **il est urgent de REFUSER de se faire inoculer contre le COVID** avec des documents concrets à mettre sous le nez des vaccinateurs, des politiques, de la police épidémique qui prouvent que cette vaccination n'a pas pour objectif de nous protéger d'un virus imaginaire, encore moins de nous guérir. Mais bien d'exterminer par la vaccination le plus grand nombre possible de personnes et de tracer les survivants grâce au COVIPAS/passeport vaccinal !

En priorité absolue, les plus fragiles d'entre nous, la cible étant les plus de 70 ans, que l'abandon de soins n'aura pas éliminé lors du premier confinement de mars, avril et mai 2020.

*Pour bien comprendre qu'on n'a plus le temps d'attendre, que c'est **ICI, MAINTENANT et D'OÙ NOUS SOMMES**, sinon c'est **FIN de PARTIE pour L'Humanité** telle que nous l'avons connue ces 200 000 dernières années.*

*Et tant il devrait être clair pour tout le monde maintenant que L'Agenda Oligarchique de Dépopulation ou Agenda21 initié par Sarko L'Américain, (UMP/LR) qui a été chargé de déployer les compteurs communicants, la mobilité électrique VIA la 5G, a bien été muté en Agenda 30 pour être parachevé par Macron-Le-cyborg, et son monde, et nous avec, selon un **PLAN** structuré et pensé par ceux qui sont derrière la réduction programmée de l'Humanité et si possible avant fin 2022, d'où l'accélération du temps et des événements pour mieux nous sidérer preuve que le PLAN a bien été muté en PLANDémie...*

L'urgence absolue de l'oligarchie est la vaccination à nanotech de toutes les populations et la mise en place d'un passeport vaccinal (**COVIPASS** / CORONAPASS) car comme l'a analysé, William F. Engdhal dans son dernier article : La grande conspiration criminelle du "zéro carbone" ► LES NOUVEAUX ROIS DE LA NOUVELLE COURONNE POUR LA GRANDE RÉINITIALISATION D'UN FUTUR VERT ! : Merkel, Macron, Gates, Schwab et leurs amis (par exemple ICI) vont accomplir cela en ramenant les standards de vie en Allemagne et dans les pays de l'OCDE au niveau de ceux du Soudan et de l'Éthiopie. Voilà ce qu'est leur dystopie du "Zéro Net Carbone". **Sévèrement limiter les voyages aériens, les déplacements en voiture, les mouvements des gens, fermer les industries "polluantes" [au CO<sup>2</sup>], tout ça pour réduire le CO<sup>2</sup> atmosphérique. Intéressant de voir comment de manière si pratique la pandémie du coronavirus arrive à point pour mettre en scène le Grand Reset et cet agenda 2030 Zéro Net Carbone de l'ONU.**

**En Angleterre : Pas de piqûre, pas d'emploi** - Des entreprises britanniques s'apprêtent à rendre les vaccins obligatoires : Des entreprises britanniques ont demandé à des cabinets juridiques de rédiger des contrats « *pas de piqûre, pas d'emploi* » qui empêcheraient l'embauche d'employés potentiels à moins qu'ils n'aient été vaccinés contre le coronavirus chinois. Source Olivier Demeulenaere du 20 février 2021.

**ROME** : Le Vatican prend très au sérieux la position pro-vaccins du pape François : **Tout employé du Vatican qui refuse de se faire vacciner contre le coronavirus sans raison médicale valable risque d'être licencié**. Source Olivier Demeulenaere du 18 février 2021

**En Israël : un passeport vaccinal pour aller à la piscine, au stade ou au restaurant** : Le champion mondial de la vaccination s'apprête à délivrer des « badges verts » qui ouvriront aux vaccinés les portes de nombreux lieux publics. Beaucoup jugent la démarche discriminante. Et très politique... 45% de la population déjà « piquée ». Source Ouest-France du 18/02/21 + ICI.

**France : le passeport vaccinal est-il envisageable en France ?**

Une étude IFOP réalisée pour *Lemon.fr* en partenariat avec *Le Parisien* en janvier souligne que 62 % des Français adhèrent à la mise en place d'un "passeport vaccinal" pour les personnes souhaitant prendre l'avion pour se rendre à l'étranger. En revanche, les positions sont moins nettes à l'idée d'imposer ce document pour l'usage des transports en commun (52 %) ou l'accès à son lieu de travail (50 %). Les Français y sont encore moins favorables concernant la fréquentation des commerces (45 %). Le passeport vaccinal soulève différentes problématiques, d'abord d'un point de vue sanitaire : ce certificat ne serait valable que si le vaccin empêche réellement d'être porteur du virus. Or, pour le moment, nous n'en avons pas la certitude. De plus, on ignore combien de temps une personne vaccinée est protégée. Dominique Le Guludec, présidente de la Haute autorité de santé, considérait ainsi le 12 janvier sur *France Info* que le passeport vaccinal "n'avait pas de sens" dans la mesure où "on ne sait pas si ce vaccin bloque la transmission du virus". Source : La Dépêche.fr du 18/02/21.

**L'idée du passeport vaccinal se met en place en France - Source Observateur Continental**

**Covid-19. Un passeport vaccinal mis en place dans plusieurs pays - Ouest-France 05/02/21**.

**Covid : Israël et la Grèce veulent relancer le tourisme grâce à un « passeport vaccinal »** : Les deux pays ont annoncé lundi un accord

permettant à leurs citoyens respectifs de voyager sans restriction sanitaire. Il leur faudra pour cela présenter une preuve de leur vaccination, qui prendra la forme d'un « passeport vert ». Source : Les Échos du 9 février 2021.

Charente - Maritime : Claude Belot, 84 ans, UMP/LR en vieux briscard de la politique, ICI & LÀ, Conseiller Général du Canton de Jonzac depuis 1970, soit 51 ans, utilise donc les mêmes arguments éculés depuis plus d'un an par tous les politiques et dérivés de tous poils, pour amener la population, ici d'une communauté de 129 communes de 68 000 habitants (population française = 68 millions) à se faire vacciner avec des pathogènes synthétiques expérimentaux = Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca... et à ARNm dont on se sait ABSOLUMENT rien pour être utilisés, pour la première fois sur l'homme, dans toute l'histoire de l'Humanité !

Non seulement nous devrions le croire sur parole, et donc nous exécuter, sans moufter, mais toute personne qui remettrait en cause ses affirmations pourrait se retrouver... au zonzon ?

C'est parce que les journalistes de la presse locale et nationale ne font rien, que nous pouvons toutes devenir des lanceurs d'alerte mais surtout des révélateurs de vérités.

Car ne doutez pas que tous les acteurs locaux de France et de Navarre poursuivent le même but = *que nous nous fassions toutes inoculer et accepter sans broncher un passeport vaccinal*, véritable ausweis, pour, soi-disant, retourner à une vie normale, celle d'avant-COVID !

Voilà ce que vous devrez faire pour espérer accéder à l'après-COVID de Claude Belot & des autres...



Pas de piquouze ?  
Plus de flouze...

Plus droit à RIEN...

La piquouze ou la survie ?

Non merci !

Pas de survie NON, mais juste la VIE, OUI !

**À RETROUVER DANS MON DOSSIER SPÉCIAL  
CORONAVIRUS**

JBL1960

## **Descriptions générales de la Charente-Maritime et de la Communauté des communes de Haute-Saintonge en particulier**

**Source Wikipédia :** La Charente-Maritime est un département français situé dans le Sud-Ouest de la France et dans la moitié nord de la région Nouvelle-Aquitaine. Il appartient géographiquement au « Midi atlantique ». Ce département est divisé en cinq arrondissements, et porte le numéro 17 dans la numérotation départementale française.

Sixième département par sa superficie au niveau régional, il dispose d'une vaste façade maritime sur l'océan Atlantique et d'une large ouverture sur l'estuaire de la Gironde. Il est arrosé par plusieurs fleuves dont la Charente à laquelle il doit en partie son nom.

Ce département ne possède pas de grande ville, ni de centre urbain polarisant à lui seul tout l'espace départemental. Cependant, il bénéficie d'un réseau bien réparti de villes moyennes représentées par La Rochelle, Saintes, Rochefort et Royan et de quelques petites villes exerçant une influence notable comme Saint-Jean-d'Angély, Surgères, Saint-Pierre-d'Oléron, Marennes et Jonzac.

Doté d'un secteur primaire encore important grâce à une agriculture diversifiée et la première conchyliculture de France, la Charente-Maritime n'a jamais été un département industriel. **Le secteur tertiaire y est largement prépondérant avec près des 3/4 des emplois occupés par les commerces et les services, les administrations, le tertiaire supérieur et le tourisme, ce dernier étant le secteur économique le plus dynamique du département.**

Population : 646 016 (2019) INSEE

**N.B. :** *La Saintonge continentale présente les mêmes caractéristiques de la France rurale et faiblement peuplée, à l'exception notable de la vallée centrale de la Charente, organisée autour de Saintes, et singularisée par un dynamisme démographique soutenu et régulier.*

**Bien que le vieillissement de la population soit devenu un phénomène global bien réel dans le département, des secteurs ruraux frappés depuis longtemps par l'exode rural comme la Haute-Saintonge, la Double saintongaise et la Saintonge du nord-est, et présentant un caractère préoccupant de leur démographie, sont devenus à leur tour des zones attractives.**

**N.B. :** *La situation apparaît nettement moins favorable dans les secteurs du rural profond, représentés par la Haute Saintonge et la Saintonge du nord-est, qui ont été laminés par de longues décennies d'exode rural et de déprise agricole. Ces deux micro-régions présentent*

Les mêmes caractéristiques démographiques que la « diagonale des faibles densités » (La France des Ardennes jusqu'au sud du Massif Central, absence de centres urbains dynamiques, solde naturel négatif, solde migratoire positif mais caractérisé par l'installation de personnes âgées). Il s'agit de zones rurales en crise démographique profonde qu'aggrave une déprise économique de plus en plus préoccupante. Les petits centres urbains comme Saint-Jean-d'Angély, Jonzac ou Montendre sont en perte de vitesse et en crise urbaine, ils exercent une influence limitée sur leur propre région.

La communauté de communes de la Haute Saintonge est une communauté de communes française, située dans le département de la Charente-Maritime et la région Nouvelle-Aquitaine. Elle figure parmi les plus grandes communautés de communes de France avec 129 communes.

Population : 67 989 hab. (2016)

#### Données INSEE annuelles ;

#### NOMBRE TOTAL DE DÉCÈS TOUTES CAUSES CONFONDUES

2020 : 658 000 † soit 1803 † / Jour

2019 : 613 000 † soit 1679 † / Jour

2018 : 609 648 † soit 1670 † / Jour

2017 : 606 274 † soit 1661 † / Jour

2016 : 593 865 † soit 1627 † / Jour

**RAPPEL sur 600 000 résidents EHPAD chaque année  
il décède environ 150 000 personnes soit 12500 /  
Mois soit 415 / Jour**

#### Bilan démographique 2020

**Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages**

Sylvain Papon, Catherine Beaumel (Insee)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants. Au cours de l'année 2020, la population a augmenté de 0,3 %. Cette progression est due pour moitié au solde naturel (+ 82 000 personnes), différence entre les nombres de naissances et de décès. Il a fortement baissé du fait de la forte hausse des décès liée à la pandémie de Covid-19.

En 2020, 740 000 bébés sont nés en France. En recul depuis 2015, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,84 enfant par femme en 2020. La France reste, en 2018, le pays le plus fécond de l'Union européenne.

En 2020, 658 000 personnes sont décédées en France, soit 7,3 % de plus qu'en 2019. La pandémie de Covid-19 a particulièrement affecté les décès au printemps et en fin d'année. L'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,2 ans pour les femmes et à 79,2 ans pour les hommes. Elle diminue nettement par rapport à 2019 (- 0,4 an pour les femmes et - 0,5 an pour les hommes). La baisse est bien plus forte qu'en 2015, année marquée par une forte grippe hivernale (- 0,3 an et - 0,2 an).

En 2020, 148 000 mariages ont été célébrés, en recul de 34 % par rapport à 2019, la pandémie ayant empêché la tenue des célébrations ou incité à les repousser en raison de la limitation du nombre d'invités.

En France, en 2019, l'espérance de vie à la naissance est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes.

Plus de 90 % des décès du Covid-19 surviennent chez les plus de 65 ans. D'après les données de certification électronique des décès, l'âge moyen des victimes du Covid est de 82 ans et la moitié des morts ont plus de 85 ans.

La COVID-19 n'a visiblement concerné que les personnes mourant de vieillesse. [...] Si la COVID-19 a été meurtrière, elle ne l'a pas été suffisamment pour faire baisser l'espérance de vie des personnes décédées avant l'âge de 80 ans. [...] Les français ont-ils réalisé qu'ils meurent de moins en moins jeunes ? Cela signifie que la vieillesse est devenue de loin leur première cause de mortalité. Force est de constater que l'on n'est plus au Moyen-âge, ni même au XIXe siècle : quand on meurt en France, c'est de vieillesse. [...] L'année 2020 s'est

même payé Le Luxe d'avoir été celle avec Le moins de décès en dessous de 50 ans, et ce sans même tenir compte de L'augmentation naturelle de La population : La COVID-19 reste invisible alors qu'un accident d'avion se serait distingué immédiatement. La COVID-19 n'a pas concerné Les moins de 50 ans [...] elle n'a pas eu plus d'influence sur Les décès des moins de 60 ans, ni même des moins de 70 ans.

La COVID-19 n'a significativement touché que Les anciens, il faut tout de même noter qu'elle a frappé Les personnes âgées d'avantage que Les années précédentes.

Ainsi, en comparaison, L'année 2020 a manifesté une mortalité nettement plus élevée pour Les plus de 60 ans [...] La COVID-19 s'est acharnée sur Les seniors plus que Les gripes passées.

Dans L'absolu, il est impossible de déterminer si une personne a vocation ou pas à être hospitalisée. Cela dépend essentiellement de L'état de L'art médical et de L'organisation du système de soins à une époque et à un lieu donné.



**SARKOZY - UMP (LR)**

Président de 2007 à 2012 :

**-46 500 lits**



**HOLLANDE - PS**

Président de 2012 à 2017 :

**-17 500 lits**



**MACRON - LREM/PS**

Président depuis 2017 (à mi-mandat) :

**-4 170 lits**

Les hôpitaux publics en France sont en déficit depuis 2006 (à L'exception de 2012) et que Leur dette dépasse 50 % de Leurs ressources stables depuis 2013. Les investissements chutent comme L'illustre La figure 16, malgré L'importante augmentation de La population âgée, La plus fragile. Mais Le plus grave est Le manque de lits d'hôpitaux, dont Le nombre diminue depuis Le siècle dernier pour atteindre aujourd'hui moins de 6 lits pour 1000 habitants alors qu'il était de 11 lits en 1980.

L'organisation des soins en France se dégrade petit à petit, visiblement depuis Le courant de L'année 2014 si on en croit L'augmentation aberrante du nombre de morts hors de L'hôpital par rapport à ceux décédés à L'hôpital.

Les abandons massifs de soins en 2020 ont uniquement été Le fait d'un affaiblissement généralisé du système de santé publique [...] La COVID-19 et ses dérivés constituent des maladies de saison dans La norme : elles ne battent aucun record. Le véritable fléau est organisationnel : L'hôpital public est démantelé depuis des années. **En 2020, Le système a lâché.**

**[COVID-19 - Du mythe aux statistiques, 9 février 2021 - PDF N° 243 de 24 pages](https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/stats-covid.pdf)** ► **<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/stats-covid.pdf>**

## ***C'EST BALLOT M. BELOT !***

*Propos choisis de l'Édito de Claude Bellot (Page 3)*

**CB** : Il est temps de nous débarrasser de ce virus et de construire l'avenir.

La vaccination constitue une vraie lueur d'espoir. En moins d'un an, le génie humain a réussi à mettre au point plusieurs vaccins efficaces. C'est une première dans l'histoire de la science et de la biologie. **Retrouver le plus rapidement possible notre dynamique d'antan passe par une campagne de vaccination massive. L'objectif que la moitié au moins de la population soit vaccinée d'ici l'été me paraît indispensable.** La Communauté de communes a décidé de s'engager en mettant à disposition son Centre des Congrès **pour accélérer la campagne de vaccination.** Deux autres centres de vaccination sont opérationnels à Pons et Montlieu-la-Garde. À ce jour (27/01/21) nous vaccinons environ 200 personnes par jour en Haute-Saintonge (population totale de 68000 hbts). Nous avons la capacité de passer à 400 alors que l'Agence Régionale de Santé vient de notifier que nous ne disposerons que de 33 doses par jour pour les prochaines semaines. **Cette mobilisation exceptionnelle des professionnels de santé et des élus ne portera ses fruits que si l'État est en mesure de nous fournir les vaccins nécessaires !**

**J'invite tous nos concitoyens - et particulièrement nos aînés de plus de 75 ans - à se faire vacciner et ne pas se laisser envahir par les peurs irraisonnées.** Dépêchons-nous d'ouvrir l'après-Covid qui sera une période heureuse. Les solutions sont entre nos mains. Je note des signes d'espoir. Les touristes et les curistes n'ont pas oublié la destination Haute-Saintonge. (Les Thermes de Jonzac auraient enregistré plus de 10 000 réservations au 1<sup>er</sup> janvier 2021). Tout le monde attend avec impatience la réouverture des bars, des restaurants, des équipements culturels et de loisirs. **Cette crise nous aura obligés à être solidaires.**

**P.S. : Le 27 janvier, jour où j'écris ces lignes, l'État vient de nous annoncer qu'il ne pourrait pas nous fournir les vaccins pour les nouveaux candidats à la vaccination jusqu'à une date indéterminée. Cette incohérence de l'action de l'État et du Ministère de La Santé particulièrement ne peut pas durer.**



*CB : IL est temps de nous débarrasser de ce virus et de construire l'avenir ! La vaccination constitue une vraie lueur d'espoir.*

Donc, pour M. Belot, le seul et unique moyen de nous débarrasser de ce virus passe par une campagne de vaccination massive grâce à plusieurs vaccins efficaces, quelles sont ses compétences scientifiques ou médicales pour l'affirmer ?

Alors que : l'utilisation du terme « vaccin » est inadmissible [...] car il s'agit en fait d'un argument massue qui vise à pouvoir en parler comme s'il en était un [...] Moderna a été créée en tant que société de chimiothérapie pour le cancer, et non en tant que fabricant de vaccins contre le Sras [...] si nous disions que nous allons administrer aux gens une chimiothérapie prophylactique pour un cancer qu'ils n'ont pas, on vous rirait au nez, car c'est une idée stupide. C'est exactement la même chose ! Il s'agit d'un dispositif mécanique, sous la forme d'un très petit concentré de technologie, qui est inséré dans le système humain pour stimuler la cellule [cible] afin qu'elle produise elle-même des agents pathogènes ▶ Source SOTT du 20 janvier 2021 : Le dispositif à ARNm anti-covid n'est pas un « vaccin » ni même un médicament, ni un traitement ou une thérapie, dans ▶ <https://jbl1960blog.wordpress.com/2021/02/11/halte-au-massacre-des-populations-par-inoculation-de-pathogenes-synthetiques-experimentaux/>

À tous ceux qui liront ce document, au lieu de croire M. Belot sur paroles, et de courir vous faire inoculer avec ces pathogènes synthétiques expérimentaux, prenez connaissance des alertes de plus en plus nombreuses et de par le monde des nombreux effets indésirables suite à la vaccination anti-covid, qui vont jusqu'à entraîner la mort, très rapide !

Quel est l'intérêt de vacciner des personnes très âgées, avec de nombreuses comorbidités, sans même recueillir leur consentement éclairé sur la dangerosité de ces prétendus « vaccins » qui n'en sont pas ? Construire l'avenir ?... Vraiment ?

Voici les preuves que cette campagne de vaccination va massivement nous tuer, et les personnes âgées en priorité, surtout dans des territoires déjà vieillissants ;

Mercredi 27 janvier 2021 - Source ▶ <https://www.ouest-france.fr/bretagne/penvenan-22710/penvenan-Le-doyen-des-bretons-camille-le-houx-a-ete-vaccine-7134730> du 28/01/21

Les anciens doivent donner l'exemple ! C'est ce qu'a fait **Camille Le Houx**, pensionnaire de l'Ehpad de Penvenan (Côtes-d'Armor), et qui fêtera le 25 juin prochain ses... 109 ans ! Son grand âge, qu'il porte allègrement, fait de lui le doyen des Bretons. Mercredi, comme les autres pensionnaires de l'Ehpad, il s'est fait vacciner. Mais quand on a survécu à deux guerres mondiales, à la grippe espagnole et à quelques autres épidémies, on ne saurait craindre le Covid-19 ! Néanmoins, Camille a pris ses précautions.



Mercredi 2 février, même source ▶ [https://actu.fr/bretagne/penvenan\\_22166/a-108-ans-camille-lehoux-doyen-des-homme-bretons-s-est-eteint-au-foyer-Logement-de-penvenan\\_39152086.html](https://actu.fr/bretagne/penvenan_22166/a-108-ans-camille-lehoux-doyen-des-homme-bretons-s-est-eteint-au-foyer-Logement-de-penvenan_39152086.html) Penvenan - Camille Lehoux, doyen des hommes bretons, s'est éteint à 108 ans : Doyen des Penvénanais et plus âgé des hommes bretons, Camille Lehoux qui résidait au foyer logement de Penvenan s'est éteint. Il avait fêté ses 108 ans le 25 juin 2020.

**AVERTISSEMENT** : Tout rapprochement avec La "vaccination" de Camille Le Houx, 7 jours plus tôt ne saurait provenir que d'un esprit complotiste OU d'une coïncidence...



Autre coïncidence, Marie-Claudine Fourier, 110ans vaccinée en bonne santé Le 30 janvier... Décédée 3 jours après s'être fait vacciner !

## Les vaccins en Europe n'auraient tué que 1500 personnes

Passeport vaccinal, un coût de 5000 morts par an dus au vaccin pour un pays comme la France et les résultats ne sont pas garantis : **Serez-vous encore convaincus de vous faire vacciner après avoir consulté les effets secondaires relevés par l'agence européenne du médicament ? 1500 morts et des effets immédiats... en attendant la suite.** Pour le seul vaccin Pfizer : 54828 cas d'effets secondaires et 1384 morts c'est peu après 22 millions d'injections en Europe, mais c'est également énorme si on y rajoute les effets secondaires énormes ; rapporté à un pays comme la France, il faudrait attendre 5000 décès annuels liés au vaccin ...

Les chiffres ne sont pas contestables, ils sont officiels.

Vaccin Pfizer : effets secondaires des 5 principales causes. Point du 17 février 2021 - Europe					
	Total	Fatal	Non résolu	Résolu avec séquelles	Résolu/guéri
Problèmes cardiaques	2416	157	303	31	1180 (48,8%)
Désordres généraux (?)	37741	538	6428	297	20078 (53,2%)
Infections & infestations	3225	129	732	15	586 (18,2%)
Désordres respiratoires	4861	158	944	63	1933 (39,8%)
Désordres du système nerveux	23425	82	4179	236	12149 (51,9%)
<b>TOTAL (toutes causes)</b>	<b>54828</b>	<b>1384</b>			

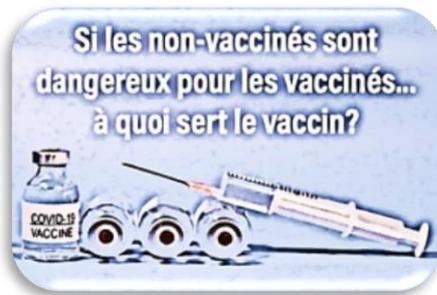
<http://www.adrreports.eu/fr/search.html>

Notons : le total de toutes les catégories peut être supérieur au nombre total de cas reportés car ces derniers peuvent parfois apparaître dans plusieurs catégories.

Nous remarquons aussi qu'au 17/02/2021 seuls 50% environ des cas sont résolus.

Source ► <https://pgibertie.com/2021/02/17/les-vaccins-en-europe-nauraient-tue-que-1500-personnes/>

De nombreux liens, vidéos, PDF sous ma dernière publication du 18 février 2021 : **[Nouvelle preuve que la 3ème vague imaginaire est fabriquée pour justifier de nouvelles restrictions sanitaires !](#)**



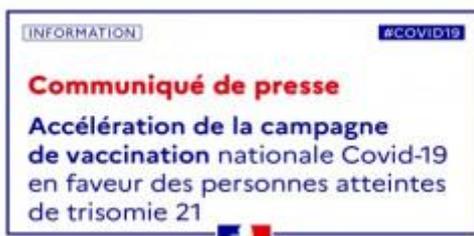
*Si Les masques fonctionnent pourquoi fermer Les commerces ?  
S'ils ne fonctionnent pas pourquoi nous OBLIGER à Les porter ???*

Et maintenant, remplacez **MASQUES** par **VACCINS** ;

*Si Les vaccins fonctionnaient : pourquoi lorsqu'on refuse de se faire vacciner on mettrait Les autres en danger ?*

Soit ;

1. C'est un non-sens qui doit être dénoncé et corrigé ;
2. Ce qui est plus grave : c'est reconnaître, intrinsèquement, que les vaccins ne fonctionnent pas comme ils le devraient !



Alors que, depuis le dimanche 27 décembre, date de démarrage de la campagne de vaccination génique expérimentale en France en priorité sur les personnes âgées, à risques, qui a même été étendue pour aller plus vite, plus fort, aux personnes trisomiques, non ce n'est pas une blague, et

alors que Macron, le nouveau M. Vaccin, veut faire sauter le recueil d'un consentement éclairé : *Qu'est-ce c'est que ce truc ?*

Sur le recueil du consentement éclairé qui lui est absolument OBLIGATOIRE dans ce type de vaccination, pourquoi AUCUN des vaccinateurs qui veulent nous inoculer avec des produits dont ils ne savent RIEN ne prend la peine de signer la déclaration d'engagement de Responsabilité Civile et Pénale POUR l'administration des vaccins dans le cadre de la COVID19 ?

Rédigé par Me Carlo Brusa de REACTION19 - Site REACTION19 ►  
<https://reaction19.fr/wp-content/uploads/2020/12/De%CC%81claration-de-responsabilite%CC%81-civile-et-pe%CC%81nale-du-me%CC%81decin-1.pdf>

Je vous la remets, ci-dessous, pour vous permettre de l'extraire ou de la recopier sur une feuille blanche afin de la mettre sous le nez de tout vaccinateur ou de M. Belot qui vous invite au centre de vaccination de Pons, de Montlieu-la-Garde et maintenant au Centre des Congrès de Jonzac ;

**DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE  
POUR L'ADMINISTRATION DU VACCIN PFIZER/BIONTECH OU MODERNA  
DANS LE CADRE DE LA COVID-19**

**I- RAPPEL DES PRINCIPES CONCERNANT LE CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE DES MALADES :**

- **La Convention d'Oviedo sur les Droits de l'Homme et la biomédecine de 1997 impose, en son article 5 :**

« Une intervention dans le domaine de la santé ne peut être effectuée qu'après que la personne concernée y a donné son **consentement libre et éclairé.** »

Cette personne reçoit préalablement une information adéquate quant au but et à la nature de l'intervention ainsi que quant à ses conséquences et ses risques. »

- **L'article 16-3 du Code civil dispose encore :**

« Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de ***nécessité médicale*** pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui.

**Le consentement de l'intéressé doit être recueilli préalablement** hors le cas où son état rend nécessaire une intervention thérapeutique à laquelle il n'est pas à même de consentir. »

- **L'article L1111-4 du code de la santé publique prévoit :**

« *Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le **consentement libre et éclairé** de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment* ».

Cette obligation d'obtenir le consentement du patient est reprise à l'article **R4127-36 du code de la santé publique** ainsi qu'à l'article **36 du code de déontologie des médecins.**

**II- RAPPEL DES OBLIGATIONS INCOMBANT AU MEDECIN DANS SA RELATION AVEC LE PATIENT**

Ces obligations sont rappelées dans le code de la santé publique :

- **En son article L1111-2 :**

***« Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé. Cette information porte sur les différentes investigations, traitements ou actions de prévention qui sont proposés, leur utilité, leur urgence éventuelle, leurs conséquences, les risques fréquents ou graves normalement prévisibles qu'ils comportent ainsi que sur les autres solutions possibles et sur les conséquences prévisibles en cas de refus. Lorsque, postérieurement à l'exécution des investigations, traitements ou actions de prévention, des risques nouveaux sont identifiés, la personne concernée doit en être informée, sauf en cas d'impossibilité de la retrouver.***

***Cette information incombe à tout professionnel de santé dans le cadre de ses compétences et dans le respect des règles professionnelles qui lui sont applicables. Seules l'urgence ou l'impossibilité d'informer peuvent l'en dispenser.*** »

- **En son article R4127-34 :**

« Le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou qu'il conseille une **information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il lui propose**. Tout au long de la maladie, il tient compte de la personnalité du patient dans ses explications et veille à leur compréhension. »

Cet article est repris à l'identique à l'article 35 du code de déontologie des médecins.

- **En son article R4127-39 :**

« **Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salulaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé. Toute pratique de charlatanisme est interdite.** »

\* \* \*

**DECLARATION A FAIRE SIGNER PAR LE MEDECIN QUI PRECONISE  
L'ADMINISTRATION DU « VACCIN » PFIZER/BIONTECH OU MODERNA**

Je soussigné(e).....

Par cette déclaration, et après avoir pris connaissance de l'ensemble des textes internationaux et nationaux concernant le devoir d'information du personnel médical envers son patient, atteste administrer la thérapie génique, communément dénommée « vaccin », émise par les laboratoires Pfizer/BioNtech ou Moderna, en ayant respecté mon devoir d'information dû au patient.

J'affirme, par la présente, en toute conscience professionnelle, que l'administration de ce « vaccin » est la solution la plus adaptée pour M./Mme....., dans le contexte de la Covid-19.

J'atteste avoir informé mon patient du contenu de cette thérapie, de son fonctionnement et de l'ensemble de ses effets indésirables potentiels.

Je déclare assumer ma responsabilité civile et pénale personnelle si ledit patient devait subir un quelconque effet indésirable pouvant aller jusqu'au décès de la personne.

Fait le....., à.....

Signature:

Vous pouvez rajouter le « vaccin » AstraZeneca, maintenant, et noter le nombre de personnels soignants, médecins, etc... qui refusent de se faire inoculer avec, du fait même que son efficacité est contesté, mais surtout du fait que les effets secondaires sont incontestables ;

**Périgieux : Trop d'effets indésirables : les hospitaliers de Dordogne ne veulent pas se faire vacciner par AstraZeneca - Source** ► <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/trop-d-effets-indesirables-les-hospitaliers-de-dordogne-ne-veulent-pas-se-faire-vacciner-par-astra-zeneca-1958278.html>

Saint-Lô, Cherbourg : Covid-19. Dans la Manche, des soignants malades après l'injection du vaccin AstraZeneca ► Source [La Presse de la Manche](#).

**Ci-dessous, mise à jour du cas concret sur lequel je me suis appuyée pour rédiger mon dernier PDF pour refuser cette inoculation OGM** ► <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/dossier-pdf-a-diffuser-sans-pitie-pour-refuser-les-vaccins-geniques-experimentaux-par-jbl1960-fev-2021.pdf> ► PAGE 6

**V. 33 ans**

**Infirmière à l'Hôpital Public en région PACA**

**A contracté Le COVID en Octobre 2020**

**Paucisymptomatique : rhume, pendant 4 jours**

**Traitée au doliprane**

**Candidate volontaire pour la vaccination pour protéger les patients et ses collègues.**

**Aucune pression subie de sa hiérarchie.**

**Aucuns antécédents médicaux.**

**Aucun traitement médical en cours.**

**Pas de contraception.**

**Vaccin Pfizer : Le N° de lot n'est pas communiqué**

- **1<sup>ère</sup> injection Le 14/01/2021**

**ON LUI FAIT SIGNER UNE DÉCHARGE !**

**RAS elle témoigne sur Facebook « que tout va bien qu'il ne faut pas écouter toutes les bêtises qui se disent au sujet de ce vaccin » !!!!**

- **2<sup>ème</sup> injection Le 4/02/2021 dans la matinée**

**Passage aux urgences en début de soirée pour violente migraine avec une EVA  $\geq$  7, sensation de vertige, grande fatigue, tachycardie et Hypertension oscillant de 15 à 17**

*Est renvoyée chez elle...“ ça va passer tout seul” qu'on lui a dit !  
Aucun dossier médical n'est constitué.*

*Depuis :*

*Céphalée quotidienne avec EVA  $\geq$  7*

*Tachycardie toutes les 4 à 6 heures avec Hyper TA oscillation entre 15 et 17*

*Apparition d'acné le 5/02 (Cf. photos réelles ci-dessous)  
Le 7, acné (purulent) partout, jusque dans les cheveux, le dos...*

*IRM normal.*

*Analyse biopsie de V.*

*Il ressort : 2 acnés simultanées la plus importante est hormonale,  
l'autre est bactérienne ;*

*D'autres analyses en cours, car c/l'acné H il y a quelque chose  
d'incompréhensible chez une jeune fille qui ne prend pas de  
contraceptif.*

*V. a du mal à assurer ses journées de travail. Se sent exténuée après  
5/6h de boulot.*

---

Plus généralement, et de ce que je peux dire ; Une grande majorité de médecins et un nombre beaucoup moins important d'infirmières (vu qu'elles sont 80% en moyenne à refuser la vaccination anti-covid) sont en arrêt de travail en moyenne 15 jours suite à la deuxième injection...

Aussi, à ce stade, et comme nous sommes nombreux à le démontrer de manière documentée et argumentée, la vaccination anti-covid est bien la dernière solution à laquelle il faudrait se résigner. Surtout, avec l'apparition, tout à fait normale dans le cas de coronavirus, des différents variants suite aux différentes mutations, qui sont le propre de tout virus, de muter, c'est même son mode de fonctionnement !

Et donc de prendre en considération, les différents traitements qui existent, comme de laisser la liberté de prescrire aux médecins.

La focalisation sur la vaccination fait oublier qu'il existe des centaines d'autres pistes de traitement contre la Covid. Un essai vient par exemple de montrer que les anticorps monoclonaux pourraient

protéger d'une infection et constituer dans certains cas une alternative au vaccin ► <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-traitement-preventif-covid-19-nest-pas-vaccin-80981/>

Sur le site RÉINFOCOVID ► <https://reinfocovid.fr/science/peut-on-se-donner-plus-de-moyens-pour-resister-aux-virus/>

Hydroxychloroquine - Zinc - Ivermectine - Vitamine D... Comme je le démontre, en appui de nombreuses vidéos, articles, études, la vaccination n'est pas LA seule solution, comme on essaie de nous le faire croire, en lavant les cerveaux grâce aux merdias mainstream à la botte du gouvernement-qui-nous-ment.

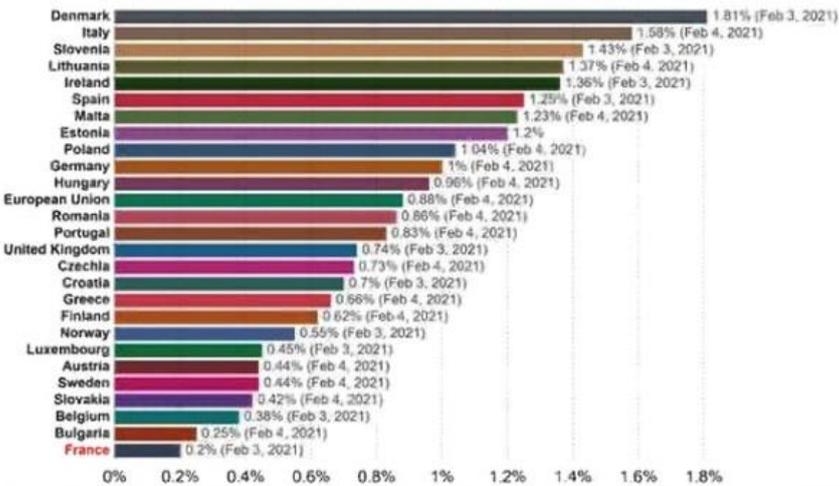
Claude Belot en est le dernier et parfait exemple que je ne pouvais pas manquer de mettre en exergue car comme tout élu local et représentant de l'État ce depuis plus de 50 ans, il tourne une à une les pages de l'Agenda21 qui a été muté en Agenda30 et comme tous les autres, Claude Belot, tente de peser de tout son poids pour nous contraindre à nous faire vacciner, n'hésitant pas à tourner en ridicule ceux qui osent s'opposer à cette injonction, qui nous conduira, tout en témoigne, à accepter le passeport vaccinal sans lequel nous ne serons plus autoriser à nous déplacer pour aller faire de simples courses alimentaires au Leclerc de la ville par exemple, car tout le monde a pu entendre Michel Édouard Leclerc, affirmer que ça ne lui poserait aucun problème d'interdire l'accès de ses magasins à ceux qui ne seraient pas vaccinés, puisqu'aujourd'hui on ne peut déjà pas rentrer dans un magasin sans un masque qui est a été rendu OBLIGATOIRE...

Or, c'est bien parce que nous sommes de plus en plus nombreux à exposer toutes les preuves documentaires que le PLAN, qui a été muté en PLANdémie PLANétaire, n'avait qu'un seul double objectif : **faire accepter comme unique solution à TOUTES LES POPULATIONS l'inoculation de vaccins géniques expérimentaux à ARNm ET le passeport vaccinal (COVI PASS)** ; Pour enrichir à milliards de \$ le complexe PHARMACOCHEMIQUE criminel et corrompu et descendant pour l'essentiel du complexe IG Farben et de la Standard Oil des Rockefeller dans sa connexion moderne Fondation Bill Gates et Fondation Rockefeller dont l'obsession a toujours été la réduction de la population mondiale à 500 millions d'individus maximum. **Que tout s'accélère... Et pour tout le monde !**

C'est pourquoi aujourd'hui, résister et refuser la vaccination, et sur ce point, la France est championne du monde : **ICI** ou **LÀ** c'est agir en complémentarité pour faire foirer le PROJEEEEET de Macron et son monde, car ; **Tout projet peut se réaliser ou échouer, peut être mis en place**

ou mis en échec, réussir ou foirer. Notre pouvoir individuel et collectif est celui de dire NON ! En masse et de le mettre en échec une bonne fois pour toutes ▶ <https://jbl1960bloq.files.wordpress.com/2020/11/tract-pdf-offert-par-jo-contourner-pour-enfin-vivre-resistance71-novembre-2020.pdf> ;

Share of the population fully vaccinated against COVID-19, Feb 5, 2021  
Share of the total population that have received all doses prescribed by the vaccination protocol. This data is only available for countries which report the breakdown of doses administered by first and second doses.



La France en tête du refus de la "vaccination" - Source Olivier Demeulenaere du 17/02/21

C'est donc en France que cette opération, dont les modalités sont décidées très antidémocratiquement et de manière opaque dans un but qui n'est pas clair du tout, rencontre le plus de réticence malgré la forte pression médiatico-politique. Ce qui démontre une capacité de résistance chez les Français plus forte que chez leurs voisins européens.

forte que chez leurs voisins européens.

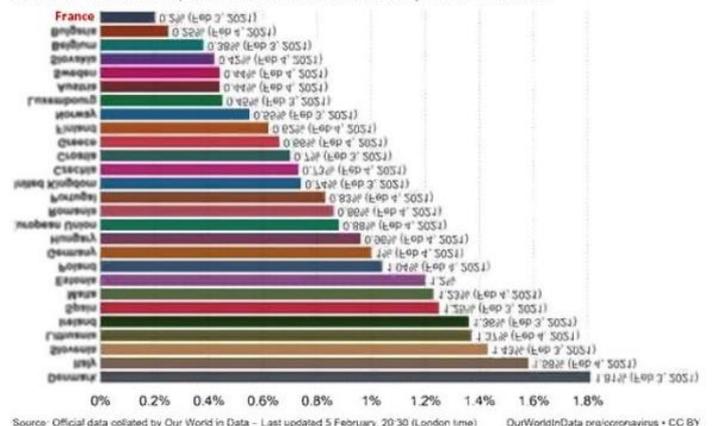
Malgré un matraquage médiatico-politique très oppressif – ou peut-être à cause de ce matraquage médiatico-politique – de plus en plus de Français s'interrogent sur le déroulé des événements.

En cette période d'inversion des valeurs, lisez le classement de Our world in data dans Le bon sens :

On a bien compris que la pandémie n'est pas une pandémie - Que tous les chiffres sont truqués - Que le port du masque ne sert à rien.

Pour une fois, la France est première !

Share of the population fully vaccinated against COVID-19, Feb 5, 2021  
Share of the total population that have received all doses prescribed by the vaccination protocol. This data is only available for countries which report the breakdown of doses administered by first and second doses.



Autre preuve de manipulation ci-dessous ;

## Appel à la « vaccination » : manipulation d'État, pièce à conviction pour un Nuremberg du covidisme

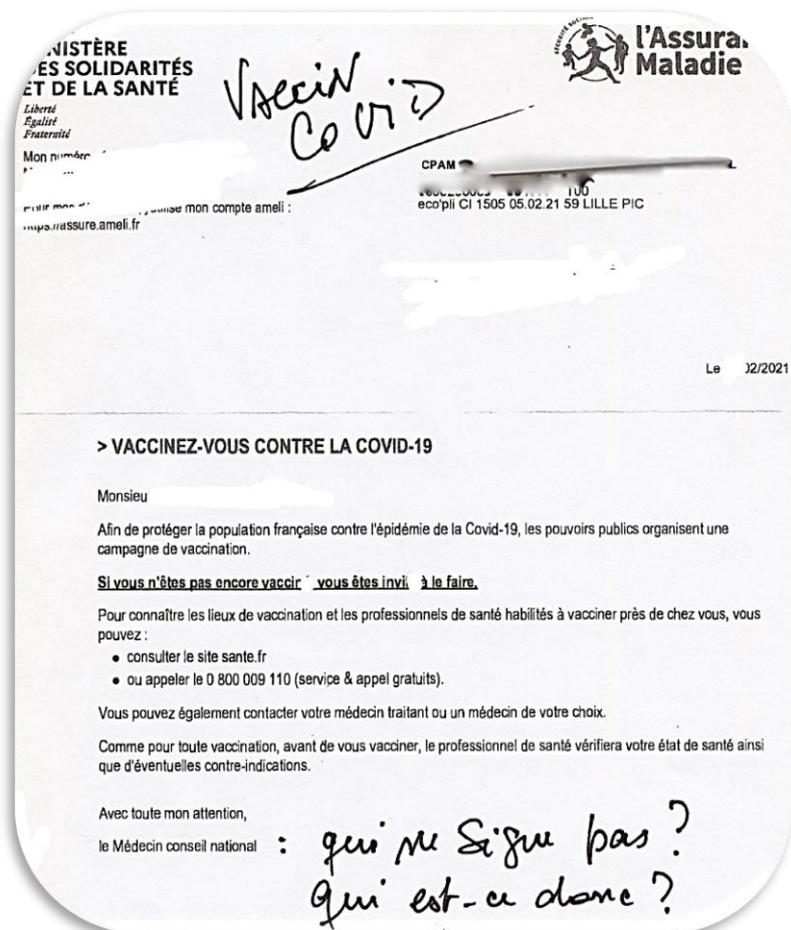
Source ► <http://www.profession-gendarme.com/appele-a-la-vaccination-manipulation-detat-piece-a-conviction-pour-un-nuremberg-du-covidisme/> du 21 février 2021 ;

Un lecteur âgé me communique cette lettre qu'il a reçue de l'Assurance maladie / Ministère des solidarités et de la santé.

Afin de protéger la population française contre l'épidémie de la Covid-19 » : vous vous foutez de notre gueule ? Ce n'est plus la Covid-19, mais la Covid-20, et d'autre part les « pouvoirs publics » et prétendues autorités de santé font tout pour interdire aux médecins de nous prescrire les médicaments utiles en prévention ou en traitement précoce.

Rappelons que la loi protège même le résident d'Ehpad contre ces khmers blancs de la médecine. Consultez le guide officiel de vos droits et décidez de survivre. Exigez d'être soigné en préventif et en curatif. Extraits : « La vaccination contre le (sic) COVID-19 ne revêt aucun caractère obligatoire. Toute personne a donc le droit de refuser. Le médecin a l'obligation de respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ce choix ». Notez bien : « le médecin », et non « le professionnel de santé ». « Le refus de vaccination ne doit évidemment entraîner aucune conséquence négative sur l'accompagnement des résidents. Le professionnel en charge de recueillir son consentement doit bien expliciter la neutralité de la décision du résident et est garant du secret médical. »

Dont acte !



Voyez, M. Belot, les gens de votre âge ne vous croient même plus, car ils savent que vous êtes, avant tout, un représentant de l'État qui que ce soit qui soit assis sur le trône élyséen !

Le Roitelet Macron se donne 8 à 10 jours pour décider du sort des gaulois réfractaires que nous sommes ; Faisons de même et décidons nous-mêmes. Macron a participé à la dernière galéjade du G7 impérialiste et eugéniste, en donnant tout le pouvoir à Bill LaPiquouze Gates pour se faire encore plus de flouze !



*Le G7 donne Le pouvoir à Bill Gates contre La COVID et relance La globalisation - Réseau Voltaire du 20 février 2021 ►  
<https://www.voltairenet.org/article212266.html>*

Le communiqué final, au ton ultra-volontariste, ne contient que deux annonces concrètes :

- Le G7 participera à la « *COVAX facility* » pour garantir la distribution mondiale équitable de vaccins anti-Covid ;
- Le G7 relance la globalisation en mieux : elle sera désormais « équitable ».

Pour comprendre ce qui se cache derrière ce déluge de bonnes intentions, il faut savoir :

- La « *COVAX facility* » est la partie vaccins de l'ACT-A ; une initiative du G20 (24 avril 2020). Il s'agit d'un groupe multilatéral qui coordonne :
  - des gouvernements
  - l'OMS, qui est une organisation intergouvernementale
  - la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), qui est une société privée ;
  - le Gavi - Alliance du Vaccin, qui est un partenariat des secteurs public et privé ;
  - enfin la Fondation Bill et Melinda Gates, qui est une société privée.

L'expression « *COVAX facility* » est mensongèrement traduite par « facilité COVAX » dans la version française du communiqué final du G7. Elle désigne en fait la capacité de produire des vaccins et de les homologuer d'un coup pour le monde entier. Pour les gouvernements ne disposant pas de grandes administrations d'homologation, cette coordination doit permettre de gagner du temps. Pour le secteur privé, elle doit « ouvrir les marchés ».

Cette coordination ne sera pas présidée par des États, mais par le Gavi, c'est-à-dire dans les faits par la Fondation Bill and Melinda

Gates qui en est à l'origine et le contrôle. Elle n'a donc aucune légitimité démocratique. C'est la raison pour laquelle le président Trump avait refusé que les États-Unis y participent.

Il n'existe aucun moyen de vérifier à quoi exactement servira l'argent public versé à la « *COVAX facility* ». On assiste donc à la mise en place d'un gigantesque système de corruption, comme toujours sous le prétexte de l'urgence.

---

Voilà, M. Belot à quoi vous participer, activement, en invitant **tous vos concitoyens - et particulièrement « vos » aînés de plus de 75 ans - à se faire vacciner et à ne pas se laisser envahir par des peurs irraisonnées**, pour se dépêcher d'ouvrir l'après-Covid !

NON ! On n'en veut pas de votre après-Covid, M. Belot, car il sera sous dictature technotronique, le passeport vaccinal n'étant qu'une arme biométrique de l'arsenal technotronique, comme la carte d'identité qui sera biométrique dès septembre 2021, et alors qu'il faut désormais prendre RDV auprès de la Police Municipale de Jonzac pour obtenir un renouvellement ou une nouvelle Carte d'Identité.

Par vos décisions vous participez à l'accélération de l'extermination d'une population déjà vieillissante de la Communauté des communes de Haute Saintonge et comme tous les élus locaux de France et de Navarre !

C'est pourquoi, nous nous levons pour vous dire NON et refuser cette vaccination contre un virus imaginaire et pour mettre fin à la DICTATURE SANITAIRE, aux couvre-feux totalitaires, aux confinements sans fin et aux gestes barrières qui ne servent à rien !

Nous refusons cette nouvelle normalité de distanciation sociale qui nous empêche de nous rassembler à plus de 6 à table, de parler, de se voir, de se toucher, de s'embrasser, bref de VIVRE !

À quoi nous servira un passeport sanitaire si nous ne pouvons même plus aller boire un petit verre, tous les bistrotiers de France et de Navarre étant fermés pour sécurité sanitaire ?

Tous les grands mouvements populaires se sont formés dans les arrières salles des petits ou grands cafetiers des places des villes et des villages. Vous pensez vraiment nous couper, ainsi, définitivement le sifflet ? C'est bien mal connaître l'esprit/spirit/geist des damnés de la terre et autres gaulois réfractaires...

**ALORS QUE TOUT CE QUE NOUS AVONS À FAIRE C'EST DE DÉSOBÉIR !**

# LECTURES COMPLÉMENTAIRES PDF AD HOC & CONNEXES

Pour inverser cette réalité, totalement luciférienne, je vous propose les derniers dossiers que j'ai le plus souvent constituée qui devraient achever de vous convaincre que tout ce que nous avons à faire, c'est nous lever et leur retirer notre consentement en disant NON, tout simplement ;

PDF DES STATS COVID-19 : du mythe aux statistiques, 9 février 2021 ▶  
COVID-19 - Du mythe aux statistiques, 9 février 2021 - PDF N° 243 de 24 pages ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/stats-covid.pdf>

Dossier PDF constitué par JBL1960 autour d'un cas réel et concret, février 2021 - Version PDF N° 240 de 12 pages ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/dossier-pdf-a-diffuser-sans-pitie-pour-refuser-les-vaccins-geniques-experimentaux-par-jbl1960-fev-2021.pdf>

CorbettReport, COVID et VACCINATION, BIOSÉCURITÉ, Traduction R71, Pagination JBL, février 2021 - PDF N° 237 de 16 pages ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/02/corbettreport-covid-et-vaccination-biosecurite-traduction-r71-pagination-jbl.pdf>

DOSSIER PDF N° 130121 de 28 PAGES ▶ Version PDF de la Synthèse du Pr. Denis Rancourt sur le SRARS-CoV-2 et la pandémie CoV19 associée - À DIFFUSER SANS PITIÉ ! ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2021/01/synthese-du-pr-denis-rancourt-sur-le-sras-cov-2-et-la-pandemie-cov19-associee-maj.pdf>

Aux origines de la PLANdémie PLANétaire PLANifiée (VERSION PDF) ▶ Aux origines de la PLANdémie PLANétaire PLANifiée - For Murder By Decree À Meurtre Par Décret, dossier constitué par JBL1960 au format PDF N° 230 de 115 pages ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/12/for-murder-by-decree-a-meurtre-par-decret-dossier-constitue-par-jbl1960-en-dec-2020.pdf>

TRACT-PDF N°226 sur 1 page ▶  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/12/alerte-info-cruciale-a-diffuser-sans-pitie-sur-la-vaccination-obligatoire.pdf>

**DOSSIER SPÉCIAL PDF À DIFFUSER SANS PITIÉ** ▶ *Les Chiffres de La psychose SARS-CoV-2 : La Fraude des Tests RT PCR permet La mise en place de La Dictature Sanitaire - Version PDF N° 224 de 18 pages* ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/12/dossier-special-fraude-tests-rt-pcr.pdf>

*Aux ConVidiot(e)s de La Terre qui attendent LE vaccin, par JBL1960* (PDF de 19 pages) ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/08/aux-convidiotes-de-La-terre-qui-attendent-Le-vaccin-par-jbl1960.pdf>

3 ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/08/non-au-port-dune-muselic3a8re-par-tous-partout-par-jbl1960-aoc3bbt-2020.pdf>

2 ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/non-au-muselage-sanitaire-insoumission-facteur-devolution-20-juillet-20-par-jbl.pdf>

1 ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/non-au-muselage-sanitaire-les-preuves-que-les-masques-ne-protègent-pas-du-coronavirus-16-juillet-2020.pdf>

PDF N° 185 de 33 pages ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/bill-la-piquouze-gates-et-son-empire-mondial-de-la-santc3a9-the-grayzone-juillet-2020.pdf>

PDF N° 178 de 19 pages : *Affaire CoV19 : Le SRAS-COV-2 Organisme Génétiquement Modifié avec séquences du génome VIH - Étude révélatrice d'un ex-conférencier de l'OTAN - Un biologiste français détruit La thèse du virus naturel* ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/Laffaire-cov19-ogm.pdf>

PDF N° 177 de 30 pages, mai 2020 ▶ *Gary Allen - THE ROCKEFELLER'S FILES - Le Dossier Rockefeller* ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/05/Le-dossier-rockefeller-the-rockefellers-files-par-gary-allen-en-1976-traduction-r71-en-2011-pdf-mai-2020.pdf>

« *Reprogrammer Le circuit de transcription du coronavirus du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère, L'ingénierie d'un génome de recombinaison résistant* » ▶ <https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/04/sars-cov-ucn.pdf>

Thèse de doctorat en médecine de M. Louis-Adrien DELARUE, 2011 ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/12/these-deLarueBlanc.pdf>

Hépatite B : les Coulistes d'un scandale vaccinal (18 octobre 2009)  
en France et dans le monde ►  
<https://jbl1960blog.files.wordpress.com/2020/07/hepatiteb.pdf>

PAGES DE MON BLOG ;

ABOLIR/ABATTRE LE COLONIALISME et ce par quoi il arrive toujours,  
l'État ;

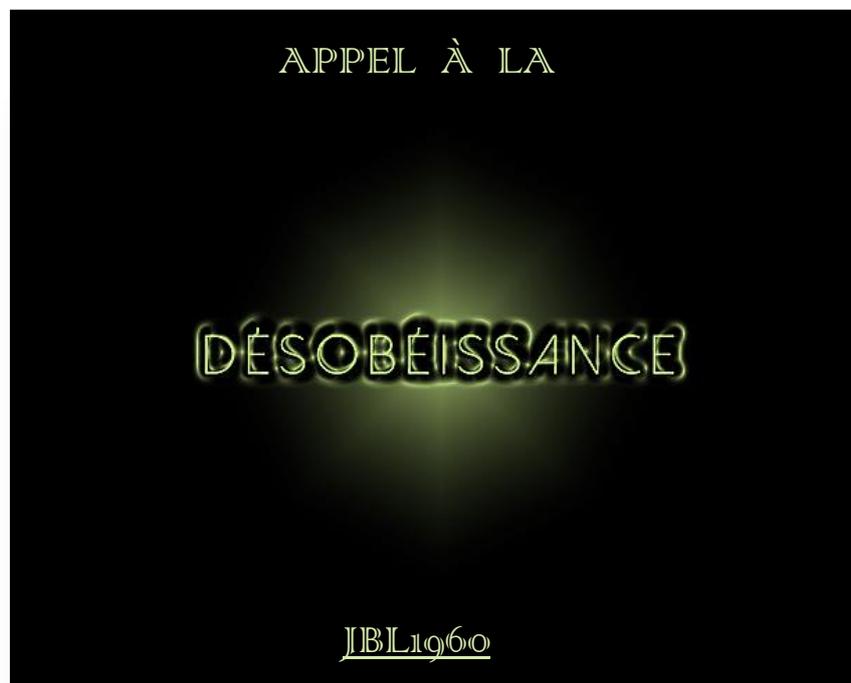
BIBLIOTHÈQUE DE PDFs (plus de 250 en tout) ;

Chroniques du Presque D<sup>r</sup>. T'Ché-RIEN ;

DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS ;

Les Chroniques de Zénon ;

Pour voir HOLD-UP+ sorti le 15 février 2021 ► <https://holdup-lefilm.fr/visionner/>



*Sinon à fermer sa goule à tout jamais...*